



Rédaction et signature de  
compromis à distance

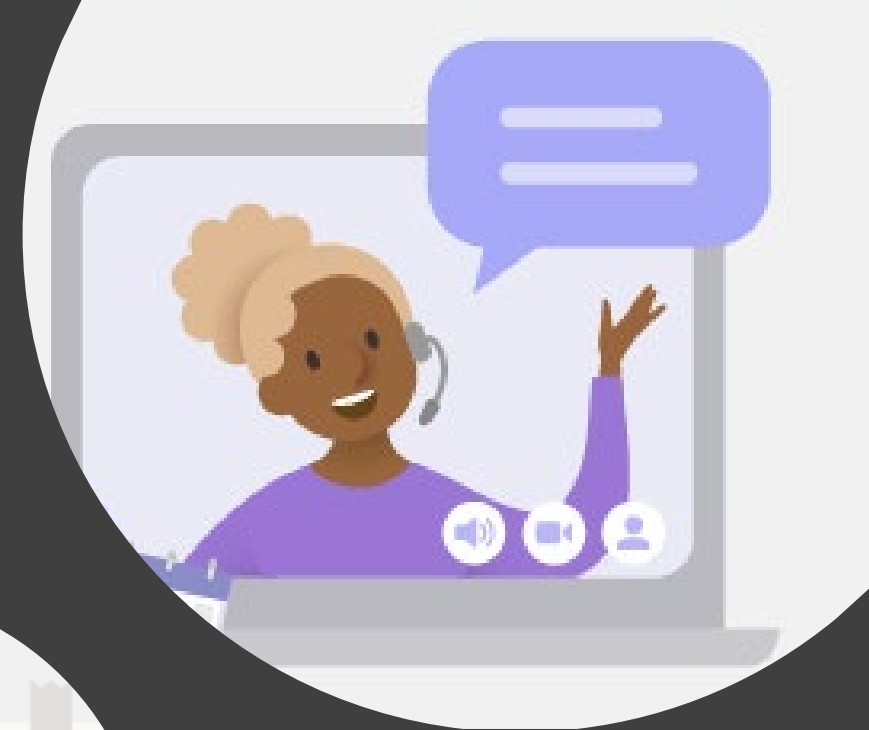
# Rédaction du compromis en quatre étapes

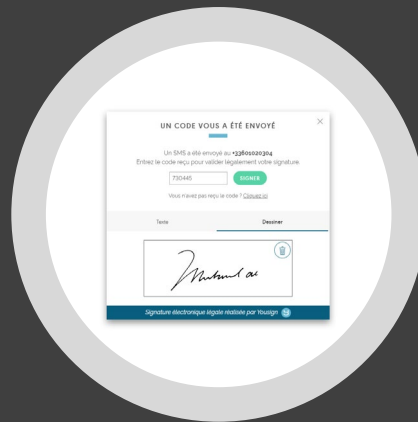
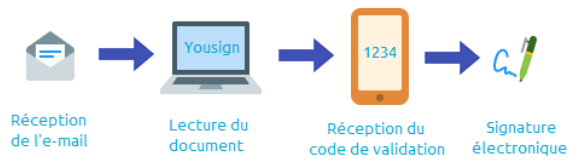


# Signature du compromis en visio-conférence

Vos clients sont soit avec vous à l'agence  
soit chez eux

Ils peuvent poser toutes leurs questions  
relatives à la vente et l'achat en direct

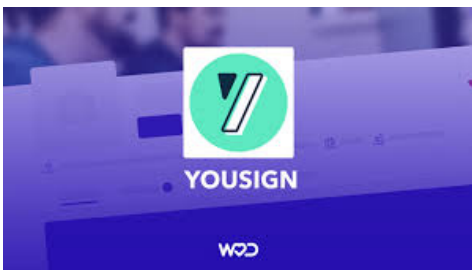




# Signature électronique certifiée et simple

Vos clients reçoivent le compromis à signer par mail et un code SMS afin de valider leur identité et leur signature

Chacun peut signer quand il le souhaite  
A la fin de la procédure, chaque signataire reçoit directement par mail un exemplaire complet





# Courrier recommandé électronique

L'acquéreur n'a plus besoin d'attendre le passage du facteur ou de se rendre au bureau de Poste

Il lui suffit d'ouvrir le mail reçu d'AR24 et de certifier son identité



*Avocat au Barreau d'Aix en Provence*

45 rue Emilien Gautier  
ZI Les Milles  
13290 AIX EN PROVENCE

Tél : 06 13 23 64 92  
[avocat@helenabembo.fr](mailto:avocat@helenabembo.fr)

[www.avocat-helenabembo.fr](http://www.avocat-helenabembo.fr)

HELENA BEMBO AVOCAT, Sarl unipersonnelle au capital de 5 000 € - SIRET 890 015 54800013 – RCS Aix en Provence 890 015 548

N° TVA intracommunautaire : FR 18890015548 – Code Naf : 6910Z